



VILLE D'IGNY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE
DE DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE
ASSOCIATION NON SPORTIVE, SOCIETE OU PARTICULIER**

Toute demande doit être adressée à Monsieur le Maire, au moins **15 jours avant la date de la manifestation**.

- Par courrier – Monsieur le Maire - Hôtel de ville - 23 Avenue de la Division Leclerc - 91430 IGNY
- Par dépôt à l'accueil de la mairie
- Par courriel : mairie@igny.fr

DEMANDE

Je soussigné (e)

Association ou société

Dénomination Sociale :

Adresse du siège social :

Représentée par :

NOM Prénom :

Date de naissanceQualité :

Particulier :

NOM Prénom :

Adresse :

Date de naissanceQualité :

Objet manifestation	Date(s)	Horaires	Lieu buvette	Catégorie (1 ou 3)

Catégorie de la buvette temporaire

1^{ère} catégorie (boissons non alcoolisées)

3^{ème} catégorie (Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquels sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Observations :

Date :

Signature :